

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit, daté du 10 mars 2016, porte sur les données principales figurant dans les états financiers consolidés de Total Energy Services Inc. (la « société » ou « Total Energy ») et englobe les risques connus et les incertitudes qui entourent l'industrie des services énergétiques. Ce rapport ne doit pas être considéré comme exhaustif, puisqu'il ne saurait tenir compte des changements qui pourraient survenir dans le contexte économique, politique et environnemental général. L'analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2015 doit être lue parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos à la même date et aux notes y afférentes ainsi qu'aux renseignements contenus dans d'autres parties du rapport annuel de 2015 et dans la notice annuelle de la société. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à Total Energy, notamment sa notice annuelle, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains renseignements et énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent de l'information prospective. C'est le cas notamment des coûts prévus associés à l'achat de biens d'équipement, des attentes concernant la nature de la croissance des divers secteurs exploités par l'intermédiaire de sociétés affiliées à Total Energy et le moment où cette croissance se réalisera, des attentes quant à la position de ces secteurs par rapport à la concurrence, des attentes concernant le financement des activités futures de l'entreprise, des énoncés portant sur la conjoncture économique et les conditions d'exploitation futures et des attentes relatives aux versements de dividendes à venir. Le lecteur est invité à lire la mise en garde à l'égard de l'information prospective figurant ci-après.

Les informations et les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives (souvent, mais pas toujours, signalées par la présence de termes tels que « chercher à », « prévoir », « se poursuivre », « estimer », « projeter », « prédire », « éventuel », « cibler », « avoir l'intention de », « croire », « s'attendre à », de même que l'utilisation du conditionnel ou du futur ou de verbes modaux tels que « pouvoir » ou « devoir » et autres expressions semblables) peuvent comprendre des plans, des attentes, des opinions ou des prévisions qui ne se rapportent pas à des faits. Les déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, des attentes et des estimations de la direction à la date où ces déclarations sont formulées et sont assujetties à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels s'écartent de ceux prévus ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. L'écart pourrait être significatif. Ces facteurs comprennent notamment : les changements survenant dans le contexte sectoriel (notamment l'importance des dépenses d'investissement consenties par les producteurs et les prospecteurs de pétrole et de gaz naturel); le risque de crédit auquel la société est exposée dans l'exercice de ses activités; les fluctuations du prix des produits de base ou des taux d'intérêt et de change en vigueur; la concurrence à laquelle les divers secteurs de la société sont exposés dans tous les aspects de leurs activités; la capacité des divers secteurs de la société à accéder à du matériel (y compris des pièces de rechange) et à des technologies ainsi qu'à entretenir des relations avec leurs fournisseurs principaux; la capacité des divers secteurs de la société à attirer et à maintenir en poste du personnel clé et d'autres employés qualifiés; les divers risques environnementaux auxquels les secteurs de la société sont exposés dans l'exercice de leurs activités, les risques inhérents aux activités que mènent les secteurs de la société; les coûts associés aux acquisitions de biens d'équipement et le moment où ces acquisitions ont lieu; l'effet des facteurs météorologiques et saisonniers sur les activités d'exploitation; les ressources financières ou l'accès à du financement tiers; et l'incidence des nouvelles lois ou réglementations ou des modifications apportées à des lois, à des règlements ou à des pratiques administratives par les organismes de réglementation, notamment les lois et règlements fiscaux et environnementaux, ainsi que la modification de la façon dont ces lois et règlements sont interprétés et mis en application. Les informations prospectives se rapportant aux coûts prévus associés à l'achat de biens d'équipement sont fondées sur les prix passés de diverses catégories de matériel, les attentes quant à l'effet de l'inflation sur les coûts futurs des biens en question et l'avis de la direction sur la position de la société et de ses sociétés affiliées en matière de négociation. Les informations prospectives sur la nature de la croissance des divers secteurs de la société et le moment où cette croissance se réalisera sont fondées sur le budget actuel de la société (qui est appelé à évoluer), les facteurs ayant influé sur la croissance passée des secteurs, l'origine des occasions de croissance passées et les attentes relatives à la conjoncture économique

et aux conditions d'exploitation futures. Les informations prospectives concernant la position concurrentielle future des secteurs de la société sont fondées sur le contexte de concurrence actuel dans lequel les secteurs mènent leurs activités, les attentes relatives à la conjoncture économique et aux conditions d'exploitation futures, les programmes de construction actuels et annoncés et les plans d'expansion d'autres entreprises qui exercent aussi leurs activités dans l'industrie des services énergétiques. Les informations prospectives quant au financement des activités futures sont fondées sur les sources de financement sur lesquelles la société et ses prédécesseurs ont compté par le passé ainsi que sur les attentes relatives à la conjoncture économique et aux conditions d'exploitation futures. Les informations prospectives sur la conjoncture économique et les conditions d'exploitation futures sont fondées sur la conjoncture économique et les conditions d'exploitation passées et les opinions de tiers analystes portant sur la conjoncture économique et les conditions d'exploitation prévues. La direction de la société estime raisonnables les attentes formulées dans ces déclarations prospectives, mais elle ne peut pas garantir que ces attentes se vérifieront. C'est pourquoi le lecteur ne doit pas se fier indûment aux informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. Toutes les déclarations prospectives de la société que contient le rapport de gestion sont faites sous réserve de la présente mise en garde dans leur intégralité. Les divers risques auxquels la société est exposée sont décrits plus en détail dans ce rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque », ainsi que dans la notice annuelle de la société. Sauf si la loi l'exige, la société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les informations et les déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La direction est responsable des informations présentées dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités qui l'accompagnent, et elle a mis en place les systèmes, procédures et contrôles de l'information appropriés pour faire en sorte que les informations utilisées en interne par la direction et communiquées au public soient complètes et fiables dans leurs aspects significatifs. De plus, le comité d'audit de la société, au nom du conseil d'administration, assume un rôle de supervision à l'endroit de toutes les informations financières publiées par la société; il a examiné et approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités qui l'accompagnent.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances, avec la collaboration d'autres membres de la direction (ensemble, les « dirigeants »), ont conçu les contrôles et procédures de communication de l'information de la société de telle sorte que ceux-ci fournissent l'assurance raisonnable que l'information qui doit être publiée par la société et ses secteurs, filiales et sociétés de personnes consolidées dans ses documents déposés et les autres rapports qu'elle soumet conformément aux lois sur les valeurs mobilières respecte les délais de publication prescrits par ces lois. Ces contrôles et procédures de communication de l'information comprennent des contrôles et procédures conçus pour faire en sorte que l'information qui doit être publiée par la société et ses secteurs et filiales consolidées dans ses documents déposés et les autres rapports qu'elle soumet conformément aux lois sur les valeurs mobilières est rassemblée et communiquée aux dirigeants et autres personnes concernées de ces entités de manière à leur permettre de prendre en temps voulu des décisions sur les informations à fournir.

Contrôles et procédures de communication de l'information : Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus de manière qu'ils fournissent l'assurance raisonnable que les informations que la société est tenue de fournir sont présentées dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières; ils comprennent des contrôles et procédures conçus de telle sorte que les informations sont communiquées à la direction de Total Energy, notamment son chef de la direction et son chef des finances, afin de leur permettre de prendre en temps voulu des décisions sur les informations à fournir. Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la société, au sens où l'entend le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, a été effectuée au 31 décembre 2015. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société étaient efficaces au 31 décembre 2015.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière : Le chef de la direction et le chef des finances de Total Energy sont responsables de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié, capable de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le chef de la direction et le chef des finances de Total Energy ont supervisé l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2015; en fonction des résultats de cette évaluation, ils ont déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, dans tous ses aspects significatifs, était conçu de manière appropriée et fonctionnait efficacement. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Même s'ils ont conçu les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, les dirigeants s'attendent à ce que ces contrôles et procédures ne puissent pas empêcher toutes les erreurs et tous les éventuels cas de fraude. Tout système de contrôle, si bien conçu et mis en œuvre soit-il, ne procure qu'une assurance raisonnable, mais non absolue, que ses objectifs seront atteints.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le résultat d'exploitation est égal au résultat des activités d'exploitation et correspond au bénéfice net avant l'impôt sur le résultat, le profit sur la vente d'immobilisations corporelles, les charges financières et les produits financiers. Le BAIIA correspond au bénéfice avant les intérêts, l'impôt et l'amortissement; il est égal au bénéfice net avant l'impôt, les charges financières, l'amortissement et les produits financiers. Les entrées nettes de trésorerie correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Le résultat d'exploitation, le BAIIA et les entrées nettes de trésorerie ne sont pas des mesures définies par les IFRS. La direction estime qu'outre le résultat net, le résultat d'exploitation, le BAIIA et les entrées nettes de trésorerie sont des mesures complémentaires utiles, car elles donnent une indication des résultats dégagés par les activités principales de la société avant la prise en compte de leur mode de financement et de leur amortissement ou du fardeau fiscal dans divers territoires de compétence. Elles donnent aussi une bonne indication des liquidités dégagées par les activités principales de la société abstraction faite du moment de la monétisation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Le lecteur est toutefois prié de prendre note que le résultat d'exploitation, le BAIIA et les entrées nettes de trésorerie ne doivent pas être perçus comme des mesures pouvant remplacer le résultat net établi conformément aux IFRS en tant qu'indicateurs du rendement de la société. Le mode de calcul du résultat d'exploitation, du BAIIA et des entrées nettes de trésorerie par la société peut différer de celui d'autres entreprises. Par conséquent, ces mesures ne sont pas nécessairement comparables aux mesures employées par d'autres entreprises. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de ces mesures et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Résultat des activités d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 31 déc. 2015	Trimestre clos le 31 déc. 2014	Exercice clos le 31 déc. 2015	Exercice clos le 31 déc. 2014
Bénéfice net (perte nette) et résultat global total	(3 019) \$	13 309 \$	8 655 \$	53 305 \$
Rajouter (déduire) :				
Produits financiers	(260)	(409)	(897)	(914)
Charges financières	3 547	3 765	9 728	6 505
(Profit) perte sur la vente d'immobilisations corporelles	(230)	363	(5 576)	(5 756)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(419)	4 926	7 895	17 080
Résultat des activités d'exploitation	(381) \$	21 954 \$	19 805 \$	70 220 \$

RAPPORT DE GESTION

BAIIA (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 31 déc. 2015	Trimestre clos le 31 déc. 2014	Exercice clos le 31 déc. 2015	Exercice clos le 31 déc. 2014
Bénéfice net (perte nette) et résultat global total	(3 019) \$	13 309 \$	8 655 \$	53 305 \$
Rajouter (déduire) :				
Amortissement	6 732	7 747	27 488	29 557
Produits financiers	(260)	(409)	(897)	(914)
Charges financières	3 547	3 765	9 728	6 505
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(419)	4 926	7 895	17 080
BAIIA	6 581 \$	29 338 \$	52 869 \$	105 533 \$

Entrées nettes de trésorerie (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 31 déc. 2015	Trimestre clos le 31 déc. 2014	Exercice clos le 31 déc. 2015	Exercice clos le 31 déc. 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 545 \$	22 592 \$	41 077 \$	81 941 \$
Rajouter (déduire) :				
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(680)	7 687	(20 975)	26 416
Entrées nettes de trésorerie	5 865 \$	30 279 \$	20 102 \$	108 357 \$

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Total Energy est une société de services énergétiques cotée en bourse située à Calgary, en Alberta. Par l'intermédiaire de ses secteurs opérationnels, de ses filiales entièrement détenues et de ses sociétés de personnes, Total Energy exerce des activités dans trois domaines : le forage à forfait (« Chinook »), la location et le transport de matériel de forage, de complétion et de production de puits de pétrole et de gaz naturel (« Total Oilfield Rentals ») et la fabrication, la vente, la location et l'entretien de matériel neuf et usagé de compression de gaz naturel (« Bidell ») et de traitement (« Spectrum »). La société mène la quasi-totalité de ses activités dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (le « BSOC »), quoiqu'il lui arrive d'envisager des occasions d'expansion ailleurs que dans cette région. Bidell et Spectrum concluent des ventes à l'exportation à partir de leurs installations de Calgary; Total Oilfield Rentals et Bidell mènent aussi des activités aux États-Unis par l'intermédiaire de sociétés affiliées américaines.

VISION, PRINCIPALES ACTIVITÉS ET STRATÉGIE

Total Energy s'affaire à offrir à ses actionnaires une valeur durable grâce à la gestion rigoureuse de ses activités d'exploitation et à sa détermination à assurer son expansion en misant sur la productivité de ses capitaux. La direction est d'avis que les secteurs actuels de Total Energy constituent une assise sur laquelle pourra croître la valeur actionnariale à long terme. Total Energy a jusqu'ici pris de l'expansion grâce à une stratégie d'acquisition rigoureuse et à diverses mesures de croissance interne rationnelles et stratégiques. La société entend poursuivre son expansion grâce à la croissance interne et à des acquisitions ciblées.

Dans les grandes lignes, la stratégie d'affaires et les plans de commercialisation de la société s'exposent comme suit :

Forage à forfait : La société exploite actuellement un parc de 18 installations de forage dans l'Ouest canadien, la plus ancienne datant de 1997. De ces installations de forage, 16 comportent des appareils télescopiques doubles et les deux autres, des appareils télescopiques simples munis d'un mécanisme d'entraînement supérieur intégré. La société possède également un vaste stock de mécanismes d'entraînement supérieur, de tubes de forage et de pièces de rechange pour appuyer ses activités. Les installations de forage constituant le parc de la société ont un solide parcours dans le secteur du forage de puits horizontaux, puisqu'elles cumulent jusqu'à 6 000 mètres de puits forés dans l'Ouest canadien. La société est déterminée à poursuivre l'élargissement de son parc d'installations de forage afin d'atteindre les efficacités commerciales et opérationnelles que pourrait lui procurer un parc plus vaste; elle surveille constamment les tendances et les progrès de l'industrie afin de déterminer quel type de matériel ajouter à son parc actuel. La société prévoit assurer l'élargissement de son parc grâce à la croissance interne et à l'acquisition de matériel moderne et efficace qui viendra compléter son parc actuel de façon que ses installations de forage se démarquent par rapport à la concurrence et attirent du personnel exploitant de qualité.

Location et transport de matériel de forage : À l'origine, le nord de l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique constituaient les principaux marchés faisant appel aux services de location et de transport de la société. En 2007, le secteur a élargi ses activités pour englober le sud-est de la Saskatchewan et, depuis 2012, elle mène aussi des activités dans le Dakota du Nord. Au début de 2015, la société a encore pris de l'expansion géographique en acquérant une entreprise dans le Wyoming. La société possède maintenant 22 emplacements dans l'Ouest canadien et le nord-ouest des États-Unis et détient et exploite quelque 10 000 pièces de matériel de location ainsi qu'un parc de 115 camions de gros tonnage. La société s'efforce d'investir dans du matériel de base moderne et de qualité supérieure; elle est soutenue en cela par un réseau étendu de succursales qui lui permettent de s'établir sur les marchés qu'elle cible et d'y maintenir une présence dominante. Elle entend saisir les occasions de croissance interne et d'acquisitions qui lui permettront d'accroître sa part de marché dans les régions où elle est déjà présente et d'étendre sa présence géographique dans le BSOC et aux États-Unis. Elle examine sans relâche les possibilités d'expansion de sa gamme de produits et de services dans les régions où elle exerce déjà des activités.

Services de compression et de traitement : La société offre une gamme complète de services et de matériel de compression du gaz naturel ainsi qu'un éventail choisi de matériel de traitement du pétrole et du gaz naturel. Bien qu'au début de son histoire, la société ait ciblé essentiellement l'Ouest canadien, elle a pris de l'expansion depuis et son marché comprend maintenant la vente à l'exportation. La société soutient la concurrence de sociétés plus imposantes en proposant du matériel de grande qualité et en suivant un modèle d'affaires efficient, et elle entend continuer dans cette voie. La société a élargi les capacités de son service interne d'ingénierie pour pouvoir concevoir des modèles d'équipement et proposer des solutions exclusives à sa clientèle. Total Energy a obtenu des brevets au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Mexique et attend actuellement l'obtention d'un brevet en Inde protégeant sa solution exclusive de compression sur remorque commercialisée sous la marque NOMAD^{MC}. En 2010, la société a entrepris l'expansion de son secteur des pièces et des services; elle mène actuellement des activités à partir de 10 emplacements répartis en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Wyoming. En 2012, elle a commencé à s'implanter sur le marché de la fabrication de matériel de traitement, et, en janvier 2013, elle a pris de l'expansion dans ce secteur grâce à l'acquisition d'un équipementier bien établi. À l'heure actuelle, les installations de fabrication du secteur des services de compression et de traitement occupent environ 208 000 pieds carrés.

RENDEMENT GLOBAL

Les résultats du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 témoignent des conditions de plus en plus difficiles du secteur nord-américain de l'énergie en raison de la faiblesse persistante des prix du pétrole et du gaz naturel, qui entraîne un ralentissement considérable de l'activité sectorielle. Le changement de gouvernement en Alberta, le 5 mai 2015, qui s'est traduit par l'accroissement du taux d'impôt des sociétés et des droits sur les émissions de dioxyde de carbone et l'ouverture d'un processus d'examen du régime de redevances, a ajouté aux difficultés et à l'incertitude du secteur de l'énergie au Canada. Dans ce contexte défavorable, il s'est exercé une vive concurrence au chapitre des prix, et la société a pris différentes mesures pour rationaliser sa structure de charges d'exploitation afin de rester concurrentielle sans pour autant compromettre la sécurité et la qualité de ses services et de son matériel. De plus, la société a renoncé à certaines occasions d'affaires lorsque les charges d'exploitation variables (y compris l'amortissement, dans le cas des installations de forage) n'étaient pas couvertes ou que le risque de crédit que représentait le client était jugé inacceptable. S'il est vrai que cette stratégie a entraîné une baisse de l'utilisation du matériel, la société s'attend à ce qu'elle soit avantageuse sur deux plans. Premièrement, les créances douteuses seront moins élevées. Deuxièmement, lorsque les conditions s'amélioreront pour le secteur, le parc de matériel de la société sera en bon état et prêt à revenir sans délai à la cadence normale de fonctionnement moyennant des frais minimes. Les produits consolidés du quatrième trimestre de 2015 ont été inférieurs de 57 % à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La société a inscrit une perte nette de 3,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, contre un bénéfice net de 13,3 millions de dollars en 2014. Pour l'exercice 2015, les produits et le bénéfice net ont été inférieurs de 34 % et de 84 %, respectivement, à ceux de l'exercice précédent. Le recul du bénéfice net a été exacerbé par une charge non récurrente de 3,8 millions de dollars (0,12 \$ par action, après dilution) comptabilisée dans la charge d'impôt sur le résultat en 2015 et découlant de la hausse de 20 % du taux d'impôt des sociétés instaurée par le gouvernement de l'Alberta le 29 juin 2015 et par une perte latente de 5,1 millions de dollars (0,16 \$ par action, après dilution) sur la variation de la juste valeur des autres actifs. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a inscrit une perte nette de 3,0 millions de dollars et un bénéfice net

de 8,7 millions de dollars, respectivement, contre un bénéfice net de 13,3 millions de dollars et de 53,3 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014.

La situation financière de la société demeure saine : le solde du fonds de roulement, positif, se situait à 90,3 millions de dollars au 31 décembre 2015, contre 82,3 millions de dollars au 31 décembre 2014. Les capitaux propres ont augmenté de 1,3 million de dollars en 2015, principalement en raison de l'accroissement des résultats non distribués.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RENDEMENT

Total Energy estime que les principaux facteurs de rendement qui suivent sont essentiels à sa prospérité :

- Les prix du pétrole et du gaz naturel de même que les flux de trésorerie, l'accès au financement par emprunt et par capitaux propres et les dépenses d'investissement de sa clientèle, les entreprises de prospection et de mise en valeur qui sont actives dans le BSOC et, dans une moindre mesure, sur d'autres marchés où la société livre concurrence.
- Les attentes de la clientèle en ce qui a trait aux prix futurs du pétrole et du gaz naturel.
- Les attentes de la clientèle quant aux perspectives de la prospection et de la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel dans le BSOC.
- Le contexte de la concurrence qui règne dans chacun des domaines où Total Energy est active.
- L'état général des marchés des capitaux mondiaux et nationaux, qui influe sur l'accès par la société à des capitaux empruntés ou à des fonds propres, cet accès influant à son tour sur le coût de financement de la société et le taux de rendement économique de ses actifs.
- Les conditions météorologiques, qui se répercutent à la fois sur la possibilité d'exercer des activités dans le BSOC et sur la demande globale de gaz naturel et de mazout.
- L'effet de forces indépendantes du marché, telles que la politique gouvernementale en matière de redevances et de fiscalité, les mesures d'encouragement de l'État favorisant les énergies renouvelables et l'évolution de la réglementation, qui créent de l'incertitude sur le marché et jouent sur l'activité du secteur.
- L'accès à de la main-d'œuvre qualifiée et le maintien en poste du personnel.
- Les progrès constants de la technologie, qui influent sur la mise en valeur des ressources.

La société emploie plusieurs indicateurs de rendement clés pour surveiller et évaluer sa performance au regard des principaux facteurs de rendement, de la réalisation de sa stratégie et de l'atteinte de ses objectifs et de sa vision. Ces indicateurs sont les suivants :

- Le rendement du capital investi et le rendement des capitaux propres.
- La gestion environnementale et la gestion de la sécurité. La société a instauré une politique de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement, que doit respecter chacune des secteurs opérationnels. Des cibles et des objectifs sont fixés à l'égard de cette politique.

CAPACITÉ À PRODUIRE DES RÉSULTATS

Ressources non financières

La main-d'œuvre qualifiée est la ressource non financière la plus importante de la société dans sa poursuite des objectifs définis dans son plan stratégique, en particulier durant les périodes où l'industrie est florissante lorsque la concurrence qui se livre autour du personnel compétent est à son comble. La société évalue constamment le niveau de ses ressources humaines afin de s'assurer qu'elle dispose de ressources suffisantes pour satisfaire aux impératifs de ses activités. En outre, la planification de la relève se fait en permanence, ce qui permet d'atténuer l'effet des départs prévus ou imprévus de personnel clé. La société croit qu'elle dispose à l'heure actuelle de ressources humaines suffisantes pour mener ses activités et réaliser son plan stratégique.

Sources de financement

La société dispose du fonds de roulement nécessaire pour s'acquitter de ses obligations et engagements actuels. Total Energy prévoit qu'elle combinera, pour financer sa croissance, son fonds de roulement, ses entrées nettes de trésorerie, ses facilités d'emprunt actuelles et à venir et de nouvelles émissions d'actions.

Systèmes et processus

La direction revoit constamment les systèmes et processus opérationnels de la société. La société évalue périodiquement ses systèmes et en conçoit de nouveaux au besoin.

En plus de certains risques qui sont expliqués plus loin à la rubrique « Facteurs de risque » ainsi que dans la notice annuelle de la société, les facteurs exposés ci-dessous se répercutent sur les activités de Total Energy.

Caractère saisonnier et cyclique

La société mène des activités qui sont cycliques en raison de la nature des flux de trésorerie et des dépenses d'investissements de ses clients. En effet, les flux de trésorerie et les dépenses d'investissements des clients varient entre autres en fonction des prix du pétrole et du gaz, de l'accès aux capitaux, des perspectives de la prospection et de la mise en valeur du pétrole et du gaz dans les régions géographiques où la société est active et des paramètres économiques de la prospection et de la production de pétrole et de gaz dans ces régions comparativement aux paramètres économiques d'autres possibilités semblables. La société n'a conclu aucun contrat à long terme important visant son matériel ou ses services qui soit actuellement en vigueur.

Les saisons influent sur les activités de la société, dont la plupart sont menées dans le BSOC. La mobilité du matériel lourd dans les champs pétroliers et gaziers canadiens est tributaire des conditions météorologiques. Lorsque après l'hiver, le printemps ramène des températures plus clémentes, le dégel du sol rend impraticables nombre de routes secondaires incapables de supporter le poids du matériel de gros tonnage; il faut alors attendre que ces routes s'assèchent complètement. La durée de cette « débâcle » influe directement sur l'intensité des activités de la société. De plus, nombre d'aires de prospection et de production du nord du Canada ne sont accessibles que durant les mois d'hiver, lorsque le sol est suffisamment gelé pour supporter le poids du matériel. Le moment où interviennent le gel et le dégel est déterminant quand il s'agit d'amener le matériel jusqu'à ces endroits ou de l'en ramener. La période allant de la fin de mars jusqu'à mai est donc généralement la période où l'activité est la moins intense pour la société.

Tendances et perspectives

En Amérique du Nord, les activités de forage et de complétion de puits de pétrole et de gaz naturel ont été nettement moins intenses au quatrième trimestre de 2015 qu'au quatrième trimestre de 2014. La chute des cours pétroliers entamée vers la fin de 2014 s'est traduite par une réduction considérable, en 2015, des programmes d'investissement prévus par les producteurs nord-américains de pétrole et de gaz naturel. Le changement de gouvernement fédéral survenu récemment au Canada de même que celui de gouvernement provincial survenu en Alberta en mai 2015 ont accentué les difficultés et l'incertitude du secteur canadien de l'énergie. Les prix du pétrole et du gaz naturel restent faibles par rapport à la normale. C'est pourquoi la société s'attend à ce que les conditions sectorielles restent très difficiles pour les fournisseurs de services énergétiques d'Amérique du Nord dans un avenir prévisible. La société a pris des mesures pour rationaliser les activités de tous ses secteurs opérationnels en réaction à la réduction de la demande de sa clientèle. Elle a aussi pris des mesures pour recadrer les efforts de vente et déplacer ses actifs vers les régions qui connaîtront vraisemblablement l'activité la plus intense. D'autres mesures de rationalisation de la structure des

charges d'exploitation de la société seront également prises suivant les impératifs des conditions de l'industrie. Même si, dans l'immédiat, les perspectives sont défavorables, la société est persuadée que les paramètres fondamentaux à long terme de la demande mondiale de pétrole et de gaz naturel nécessitent la poursuite des activités de prospection et de mise en valeur portant en particulier sur les réserves non classiques du BSOC et d'ailleurs. Les efforts constants de mise en valeur des ressources non classiques de pétrole et de gaz naturel dans le BSOC devraient continuer de soutenir l'activité, surtout si les débouchés à l'exportation se multiplient pour les producteurs de la région grâce à la construction de nouveaux terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié (« GNL ») et de nouveaux pipelines ou autres capacités de transport vers l'extérieur du pays. Dans le BSOC, les techniques de forage horizontal et de complétion faisant appel à la fracturation en plusieurs étapes appliquées aux gisements de pétrole et de gaz naturel riches en liquides ont considérablement accru les activités de forage et de complétion ciblant le pétrole et les liquides de gaz naturel. De ce fait, les produits de la société proviennent maintenant davantage des activités visant le pétrole et les liquides de gaz naturel que du gaz naturel lui-même, alors qu'auparavant c'étaient les activités liées au forage et à la production de gaz naturel qui dominaient la composition des produits. Le secteur des services offerts aux prospecteurs et aux producteurs de pétrole et de gaz dépend beaucoup des dépenses d'investissement consenties par ces derniers à la découverte et à l'extraction de pétrole, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel. Les prospecteurs et les producteurs déterminent leurs investissements en fonction de plusieurs facteurs, dont les prix actuels et prévus des hydrocarbures, les zones d'intérêt et l'accès aux capitaux. Actuellement, tout porte à croire que les dépenses d'investissement dans le BSOC en 2016 seront considérablement moins élevées qu'en 2015.

Réglementation gouvernementale et environnementale et gestion des risques

La société a instauré un programme complet d'assurance et de gestion des risques afin de protéger ses actifs, ses activités et ses employés. Elle a aussi élaboré des programmes pour faire en sorte de respecter les normes de protection de l'environnement et de sécurité en vigueur, voire de les dépasser. Elle s'est dotée de personnel spécialisé en sécurité et en environnement, chargé de veiller au respect et à l'élaboration des politiques de la société et de surveiller les activités de chaque secteur pour s'assurer qu'elles se conforment à ces politiques et aux lois en vigueur. Le personnel affecté à la sécurité et à l'environnement relève à la fois des directeurs généraux des secteurs et du vice-président de l'exploitation de la société. La direction de la société présente chaque trimestre au conseil d'administration un rapport sur les questions de santé, de sécurité et d'environnement ainsi que sur la gestion globale des risques.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières annuelles tirées des états financiers consolidés audités de la société des trois derniers exercices, préparés conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le 31 déc. 2015	Exercice clos le 31 déc. 2014	Exercice clos le 31 déc. 2013
Produits	283 193 \$	428 149 \$	339 579 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	41 077	81 941	54 913
Entrées nettes de trésorerie ¹⁾	20 102	108 357	60 446
Bénéfice net	8 655	53 305	37 308
par action (de base)	0,28	1,71	1,21
par action (dilué)	0,28	1,66	1,20
Dividendes déclarés par action	0,24	0,24	0,20
Total des actifs	532 379	595 906	518 782
Passifs non courants ²⁾ (exclusion faite de la partie courante des obligations au titre de contrats de location-financement, de la partie courante de la dette à long terme et des passifs d'impôt différé)	49 185	72 107	71 775

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus de renseignements.

2) Les passifs d'impôt différé de 2014 et de 2013 tiennent compte des débetures convertibles d'une valeur nominale de 69 millions de dollars.

En 2015, tous les secteurs opérationnels de la société ont observé une baisse de la demande. Les produits consolidés de 2015 sont inférieurs de 34 % et de 17 %, respectivement, à ceux de 2014 et de 2013.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits consolidés

Les produits du trimestre clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 52,1 millions de dollars, soit 57 % de moins que ceux du trimestre correspondant de 2014, qui s'étaient établis à 121,1 millions de dollars. Les produits de l'exercice clos à la même date se sont établis à 283,2 millions de dollars, soit 34 % de moins que ceux de l'exercice 2014, qui s'étaient chiffrés à 428,1 millions de dollars.

Produits par secteur

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les produits du forage à forfait se sont chiffrés à 4,0 millions de dollars, ceux de la location et du transport, à 11,7 millions de dollars et ceux des services de compression et de traitement, à 36,5 millions de dollars. Pour l'exercice clos à la même date, les produits du forage à forfait se sont chiffrés à 15,9 millions de dollars, ceux de la location et du transport, à 71,0 millions de dollars et ceux des services de compression et de traitement, à 196,3 millions de dollars.

Forage à forfait

Les produits du secteur des services de forage à forfait de Total Energy se sont chiffrés à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, soit 76 % de moins que ceux du trimestre correspondant de 2014, qui s'étaient établis à 16,2 millions de dollars. Pour l'exercice clos à la même date, ils se sont établis à 15,9 millions de dollars, soit 74 % de moins que ceux de l'exercice 2014, qui s'étaient chiffrés à 62,4 millions de dollars. Pour le quatrième trimestre de 2015, le secteur a réalisé un taux d'utilisation (nombre de jours de forage/nombre de jours de relâche) de 15 %, et un taux d'utilisation de 14 % pour l'ensemble de l'exercice, contre 49 % et 51 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2014. La diminution des taux d'utilisation de 2015 par rapport à 2014 fait suite à la réduction notable des activités de forage de pétrole et de gaz naturel dans l'Ouest canadien. Le nombre de jours d'exploitation (du début du forage jusqu'à la démobilisation) a totalisé 241 jours et 920 jours, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, au cours desquels le parc comptait 18 installations, contre 755 jours et 3 038 jours pour les périodes correspondantes de 2014, où le parc comprenait 17 installations. Les produits par jour d'exploitation dégagés par les services de forage à forfait du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été moins élevés de 24 % et de 16 %, respectivement, que ceux des périodes correspondantes de 2014. La diminution des produits par jour d'exploitation s'explique principalement par la réduction des tarifs journaliers.

Location et transport de matériel de forage

Les produits du secteur des services de location et de transport de matériel de forage de Total Energy se sont chiffrés à 11,7 millions de dollars et à 71,0 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 68 % et 43 % de moins que ceux des périodes correspondantes de 2014, qui s'étaient établis à 36,3 millions de dollars et à 124,8 millions de dollars. La baisse des produits est imputable à la diminution du taux d'utilisation du matériel et à la réduction des tarifs. Le taux d'utilisation moyen des actifs offerts à la location s'est établi à 17 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et à 24 % pour l'exercice, contre 44 % et 41 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le secteur a clôturé l'exercice 2015 en possession de quelque 10 000 pièces d'équipement à louer et d'un parc de 119 camions de gros tonnage, comparativement à 10 000 pièces d'équipement et à 109 camions de gros tonnage à la fin de 2014.

Services de compression et de traitement

Les produits du secteur des services de compression et de traitement de Total Energy se sont établis à 36,5 millions de dollars et à 196,3 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 47 % et 19 % de moins que ceux des périodes correspondantes de 2014, qui s'étaient établis à 68,6 millions de dollars et à 241,0 millions de dollars. Le recul des produits s'explique principalement par la baisse de la demande de nouveau matériel et la diminution de la taille du parc de matériel de compression offert à la location et de son taux d'utilisation. À la fin du quatrième trimestre de 2015, la valeur du carnet de commandes de fabrication du secteur totalisait environ 48,9 millions de dollars; par comparaison, les commandes à exécuter se chiffraient à 108,0 millions de dollars au 31 décembre 2014 et à 51,1 millions de dollars au 30 septembre 2015. Au 31 décembre 2015, la puissance des compresseurs à louer totalisait environ 15 800 hp, comparativement à quelque 45 000 hp au 31 décembre 2014. Le taux d'utilisation des compresseurs à louer s'est établi en moyenne à 42 % et à

61 % de la puissance totale du parc, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 89 % pour les deux périodes correspondantes de 2014.

Autres

Le secteur Autres de Total Energy regroupe les activités non sectorielles de la société. Elle ne dégage pas de produits, mais fournit des services de soutien aux ventes, à l'exploitation et autres aux secteurs opérationnels de Total Energy et à ses filiales et sociétés en commandite entièrement détenues; de plus, elle administre les affaires générales de la société.

Coût des services

Le coût des services s'est établi à 39,3 millions de dollars et à 206,6 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 53 % et 30 % de moins que celui des périodes correspondantes de 2014, qui s'était chiffré à 83,0 millions de dollars et à 294,5 millions de dollars. La diminution du coût des services découle essentiellement de la baisse des activités des trois secteurs opérationnels. La marge brute, exprimée en pourcentage des produits, s'est située à 24 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et à 27 % pour l'exercice clos à la même date, contre 31 % dans les deux cas pour les périodes correspondantes de 2014. Si la marge brute réalisée en 2015 s'est contractée par rapport à celle de 2014, c'est parce que les secteurs du forage à forfait et de la location et du transport de matériel de forage ont proportionnellement moins contribué aux produits consolidés en 2015 qu'en 2014, alors que ces deux secteurs dégagent habituellement une marge brute plus élevée que celle des services de compression et de traitement. La baisse des prix pratiqués en 2015 par rapport à ceux de 2014, consentie principalement par le secteur du forage à forfait et celui de la location et du transport de matériel de forage, est aussi à l'origine de la contraction de la marge brute réalisée. Une analyse détaillée de la marge de chaque secteur est présentée dans l'analyse du résultat des activités d'exploitation. Le coût des services comprend les salaires et avantages sociaux du personnel d'exploitation, les réparations, l'entretien, le carburant et les coûts de camionnage.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et charges générales et administratives se sont chiffrés à 5,9 millions de dollars et à 28,0 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 27 % et 13 % de moins que ceux des périodes correspondantes de 2014, qui s'étaient établis à 8,1 millions de dollars et à 32,0 millions de dollars. Cette baisse est attribuable à la diminution du niveau d'activité et aux mesures de réduction des coûts mises en application durant l'exercice.

Les frais de vente et charges générales et administratives comprennent notamment la rémunération des administrateurs et des dirigeants, qui est déterminée conformément aux régimes de rémunération en trésorerie de la société. Ils comprennent aussi les salaires et avantages sociaux du personnel de bureau, les loyers, les services publics et les communications des bureaux des divers secteurs de la société et de son siège social, de même que les honoraires et autres coûts servant à maintenir l'inscription en bourse de la société.

Rémunération fondée sur des actions

La charge de rémunération fondée sur des actions s'est établie à 0,5 million de dollars et à 1,4 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 0,3 million de dollars et 1,9 million de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. Cette charge découle des options sur actions octroyées aux termes des régimes d'options sur actions instaurés en 2015 et en 2012. L'accroissement de la charge de rémunération fondée sur des actions au trimestre clos le 31 décembre 2015 s'explique par l'octroi d'options au cours de l'exercice 2015. Quant à la diminution de cette charge pour l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2015, elle s'explique principalement par l'acquisition des droits sur la seconde tranche des options sur actions attribuées en 2012 et la renonciation à certaines options sur lesquelles les droits n'étaient pas acquis en 2015.

Amortissement

La charge d'amortissement s'est établie à 6,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, soit 13 % de moins que celle du trimestre correspondant de 2014, qui s'était établie à 7,7 millions de dollars. Pour l'exercice clos à la même date, elle s'est chiffrée à 27,5 millions de dollars, soit 7 % de moins que celle de l'exercice 2014, qui s'était établie à 29,6 millions de dollars. La diminution de la charge d'amortissement s'explique principalement par le taux d'utilisation moindre du matériel du

secteur du forage à forfait. Toutes les immobilisations corporelles de la société sont amorties selon le mode linéaire, à l'exception du matériel de forage à forfait, qui suit le mode fondé sur l'utilisation.

Résultat des activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, le résultat des activités d'exploitation a diminué; il s'est soldé par une perte d'exploitation de 0,4 million de dollars, alors qu'un bénéfice d'exploitation de 22,0 millions de dollars avait été inscrit pour le trimestre correspondant de 2014. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 19,8 millions de dollars, soit 69 % de moins qu'en 2014, où il s'était chiffré à 70,2 millions de dollars. La diminution du résultat d'exploitation est imputable à la baisse des activités des trois secteurs.

Le résultat des activités d'exploitation inscrit par le secteur du forage à forfait s'est chiffré à 0,3 million de dollars et à 1,7 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 4,3 millions de dollars et 14,2 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La marge d'exploitation de cette division s'est située à 7 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et à 10 % pour l'exercice, contre 27 % et 23 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Si la marge d'exploitation a fléchi en 2015 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, c'est principalement à cause du recul du taux d'utilisation des installations de forage et de la réduction des tarifs journaliers.

La division de la location et du transport de matériel de forage a inscrit une perte d'exploitation de 3,1 millions de dollars et un bénéfice d'exploitation de 1,7 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre un bénéfice d'exploitation de 8,6 millions de dollars et de 29,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La marge d'exploitation de cette division a été négative pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, se chiffrant à -26 %, et positive pour l'exercice, se chiffrant à 2 %, contre une marge positive de 24 % pour les deux périodes correspondantes de 2014. Le repli de la marge d'exploitation en 2015 est imputable principalement au taux d'utilisation moindre du matériel et à la baisse des prix par rapport à 2014, alors que les coûts fixes de la division sont relativement élevés.

Le résultat des activités d'exploitation inscrit par la division des services de compression et de traitement s'est chiffré à 3,4 millions de dollars et à 21,7 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 10,2 millions de dollars et 32,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La marge d'exploitation de ce secteur s'est située à 9 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et à 11 % pour l'exercice, contre 15 % et 14 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2014. La contraction de la marge d'exploitation en 2015 par rapport à 2014 est due au repli du volume de production découlant de la baisse de la demande provenant des clients et de la puissance de compression moindre offerte à la location.

La division Autres a inscrit une perte d'exploitation de 1,0 million de dollars et de 5,3 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 1,2 million de dollars et 6,3 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. L'amélioration du résultat d'exploitation est principalement attribuable à la diminution de la rémunération fondée sur des actions et aux économies réalisées au chapitre des autres coûts par suite des mesures de réduction des coûts. La division Autres ne comprend pas de ventes directes liées aux activités de Total Energy et, par conséquent, ne dégage pas de produits d'exploitation.

Produits financiers

Les produits financiers ont totalisé 0,3 million de dollars et 0,9 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 0,4 million de dollars et 0,9 million de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. Ils comprennent les dividendes, les produits d'intérêts sur les soldes bancaires et d'autres produits d'intérêts accessoires.

Charges financières

Les charges financières ont atteint 3,5 millions de dollars et 9,7 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 3,8 millions de dollars et 6,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. L'augmentation de ces charges pour l'ensemble de l'exercice s'explique essentiellement par l'accroissement accéléré de la valeur des débentures convertibles au rachat de ces débentures, en mai 2015, et par une perte latente de 5,1 millions de dollars

comptabilisée par suite de la réduction de la valeur marchande d'autres actifs en 2015. Les autres actifs en question comprennent des titres négociables de sociétés ouvertes. Les charges financières comprennent aussi les intérêts payés sur les contrats de location-financement, les charges d'intérêts sur l'emprunt à terme (décrit plus loin à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement ») et les charges d'intérêts (y compris l'accroissement) sur les débentures convertibles.

Profit sur la vente d'immobilisations corporelles

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a réalisé des profits respectifs de 0,2 million de dollars et de 5,6 millions de dollars sur la vente de matériel, contre une perte de 0,4 million de dollars et un profit de 5,8 millions de dollars réalisés sur la sortie de matériel au cours des périodes correspondantes de 2014. La sortie de matériel découle de l'exercice d'options d'achat de matériel de compression que le secteur des services de compression et de traitement louait auparavant, ainsi que du remplacement et de la mise à niveau de matériel désuet faisant partie du parc de la société.

Impôt sur le résultat et résultat net

La société a inscrit une perte nette de 3,0 millions de dollars (0,10 \$ par action, avant et après dilution) pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et un bénéfice net de 8,7 millions de dollars (0,28 \$ par action, avant et après dilution) pour l'exercice clos à la même date. En 2014, elle avait constaté un bénéfice net de 13,3 millions de dollars (0,43 \$ par action avant dilution et 0,42 \$ par action après dilution) pour le trimestre et de 53,3 millions de dollars (1,71 \$ par action avant dilution et 1,66 \$ par action après dilution) pour l'exercice. La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt exigible de 2,4 millions de dollars et une charge d'impôt exigible de 6,9 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre une charge d'impôt exigible de 5,0 millions de dollars et de 9,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La charge d'impôt différé s'est chiffrée à 2,0 millions de dollars et à 1,0 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre un recouvrement d'impôt différé de 0,1 million de dollars et à une charge d'impôt différé de 8,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La diminution de l'impôt exigible en 2015 découle principalement du recul des bénéfices comparativement à l'exercice précédent. Quant à la diminution de l'impôt différé observée en 2015, elle provient essentiellement du moment où intervient l'imposition des sociétés de personnes de la société et de la diminution du bénéfice net avant impôt par rapport à 2014. Le relèvement du taux d'impôt des sociétés en Alberta entré en vigueur le 29 juin 2015 s'est traduit par une augmentation non récurrente de 3,8 millions de dollars du total de la charge d'impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 0,12 \$ par action après dilution. Une tranche de 3,6 millions de dollars de cette augmentation a été attribuée à la charge d'impôt différé et découle du taux plus élevé employé dans le calcul des soldes de l'impôt différé. Il a résulté de cette opération un taux d'impôt effectif négatif pour le trimestre clos le 31 décembre 2015; le taux d'impôt effectif de l'exercice 2015 s'est chiffré à 48 %, contre un taux d'impôt effectif des périodes correspondantes de 2014 de 27 % et de 24 %. La baisse du taux d'impôt effectif au trimestre clos le 31 décembre 2015 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable à la perte nette, avant impôt, comptabilisée par la société. La hausse du taux d'impôt effectif en 2015 comparativement à 2014 s'explique essentiellement par le relèvement du taux d'impôt de l'Alberta, qui a entraîné une augmentation non récurrente de la charge d'impôt différé.

Le 30 août 2015, l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») a avisé la société qu'elle avait procédé à l'examen de certaines déclarations fiscales de la société se rapportant à la conversion de cette dernière en société par actions, en 2009, alors qu'elle était auparavant une fiducie de revenu. L'avis de nouvelle cotisation adressé par l'ARC à la société augmente de 56,1 millions de dollars le bénéfice imposable de la société; des crédits d'impôt à l'investissement de 1,7 million de dollars ont par ailleurs été refusés. L'avis de nouvelle cotisation repose entièrement sur la règle générale anti-évitement que l'ARC se propose d'appliquer, qui donne lieu à un impôt fédéral à payer d'environ 14,1 millions de dollars. En septembre 2015, la société a versé à l'ARC 50 % du montant exigé dans l'avis de nouvelle cotisation, soit 7,1 millions de dollars, comme elle devait le faire en attendant l'issue de son appel en instance. Le 4 novembre 2015, la société a reçu les avis de nouvelle cotisation provinciaux correspondants, qui établissent la somme due à 5,6 millions de dollars (y compris les intérêts et les pénalités).

La société a obtenu des avis juridiques et fiscaux relativement à sa conversion de fiducie de revenu en société par actions; selon ces avis, la position adoptée lors du dépôt de ses déclarations fiscales est solidement défendable. La société a donc déposé des avis d'opposition dans cette affaire; elle entend défendre énergiquement sa position et réclamer auprès de l'ARC le remboursement des coûts que lui occasionne la nécessité de se défendre contre les avis de nouvelle cotisation dans toute la

mesure du possible. La direction pense qu'elle réussira à faire valoir sa position initiale. Par conséquent, elle n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2015 à l'égard de l'avis de nouvelle cotation. Le montant de 7,1 millions de dollars déjà versé à ce titre a été comptabilisé en tant qu'impôt sur le résultat à recevoir, puisque la direction estime qu'elle réussira à défendre la position de la société dans cette affaire. Si l'affaire ne se résout pas en faveur de la société, celle-ci devra verser 12,7 millions de dollars de plus en trésorerie et comptabiliser une charge d'impôt sur le résultat de 19,8 millions de dollars.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6,5 millions de dollars et à 41,1 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 22,6 millions de dollars et 81,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. Les entrées nettes de trésorerie ont totalisé 5,9 millions de dollars et 20,1 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 30,3 millions de dollars et 108,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et celle des entrées nettes de trésorerie découlent essentiellement des variations du résultat d'exploitation et des soldes du fonds de roulement. En 2015, la société a payé une somme de 29,5 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat, dont une tranche de 12,7 millions de dollars se rapportant au bénéfice imposable de 2014, puisque la société n'était pas tenue de payer son impôt par acomptes provisionnels en 2014, et une tranche de 7,1 millions de dollars faisant suite à l'avis de nouvelle cotation (exposé à la rubrique « Impôt sur le résultat et résultat net »). Ce qu'il reste des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation après le versement des dividendes aux actionnaires, la société le réinvestit dans la croissance interne de ses secteurs ou l'affecte aux acquisitions, au remboursement de la dette à long terme et des obligations au titre de contrats de location-financement ou au rachat d'actions de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 3,2 millions de dollars et à 4,9 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 29,0 millions de dollars et 56,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. Leur diminution au cours de l'exercice 2015 par rapport à 2014 s'explique principalement par la réduction de 67,9 millions de dollars des achats d'immobilisations corporelles. Les achats d'immobilisations corporelles de 22,1 millions de dollars et l'acquisition d'une entreprise de 1,2 million de dollars comptabilisés en 2015 se répartissent comme suit : une somme de 1,6 million de dollars pour le secteur du forage à forfait, affectée essentiellement à l'achat de matériel pour les installations de forage; une somme de 15,5 millions de dollars pour le secteur de la location et du transport de matériel de forage se rapportant principalement à l'achat de nouveau matériel destiné à la location et à des biens immobiliers servant aux activités; et une somme de 6,1 millions de dollars pour le secteur des services de compression et de traitement ayant trait essentiellement à l'ajout de compresseurs offerts à la location. En 2014, les entrées d'immobilisations corporelles s'étaient détaillées comme suit : 27,7 millions de dollars dans le secteur du forage à forfait, 22,8 millions de dollars dans le secteur de la location et du transport de matériel de forage et 40,6 millions de dollars dans le secteur des services de compression et de traitement. Les achats d'immobilisations corporelles et l'acquisition d'une entreprise en 2015 ont été compensés par les produits à la sortie d'immobilisations corporelles de 31,4 millions de dollars, contre 32,0 millions de dollars comptabilisés à ce poste en 2014. La sortie de matériel en question découle essentiellement de l'exercice d'options d'achat de matériel de compression que le secteur des services de compression et de traitement louait auparavant, ainsi que du remplacement et de la mise à niveau de matériel désuet faisant partie du parc de la société.

L'acquisition d'une entreprise au montant de 1,2 million de dollars concerne l'acquisition de la totalité des actions d'une société de transport de Casper, dans le Wyoming, qui offre ses services aux champs pétroliers. Enfin, une somme de 6,1 millions de dollars a été investie dans l'acquisition d'autres actifs en 2015.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 3,9 millions de dollars et à 35,0 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 5,6 millions de dollars et 20,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2014. L'accroissement en 2015 s'explique principalement par le rachat des débentures (définies plus bas) en mai 2015, opération qui s'est traduite par un paiement de 69,0 millions de dollars qui a été financé par l'emprunt à terme de 50,0 millions de dollars (défini ci-après à la rubrique « Sources de financement ») et par les fonds en caisse.

Sources de financement

Au 31 décembre 2015, le fonds de roulement était positif et se situait à 90,3 millions de dollars, contre 82,3 millions de dollars au 31 décembre 2014. Au 31 décembre 2015 et à la date du présent rapport de gestion, la société respectait, à tous les égards significatifs, toutes les clauses restrictives.

Le 5 février 2015, une importante institution financière canadienne a reconduit la facilité de crédit renouvelable de la société (la « facilité d'exploitation »). La facilité d'exploitation est une facilité renouvelable engagée de 65 millions de dollars sur laquelle aucun paiement n'est requis avant février 2017, en supposant qu'elle ne soit pas prorogée. Elle porte intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,40 % et est garantie par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les stocks de la société. Au 31 décembre 2015, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité; un montant de 57,4 millions de dollars était donc disponible, sous réserve des dépôts de garantie.

Le 19 mai 2015, la société a réalisé le rachat de la totalité des débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % en circulation (les « débentures ») échéant le 31 mars 2016, conformément aux modalités de la déclaration de fiducie datée du 9 février 2011 qui régit les débentures. Au moment du rachat, la société a versé aux porteurs des débentures 1 007,72 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures qu'ils détenaient, déduction faite de l'impôt à déduire ou à retenir, le cas échéant; ce montant correspond à l'encours du capital des débentures plus les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement. À l'occasion du rachat des débentures, la société a contracté un emprunt à terme de 50 millions de dollars (l'« emprunt à terme ») auprès de sa banque principale.

L'emprunt à terme est un emprunt de cinq ans, amorti sur 20 ans, dont le remboursement mensuel combiné (intérêts et principal) s'élève à environ 278 800 \$. À la fin du terme de cinq ans, le montant résiduel du principal, soit environ 40,2 millions de dollars si seuls les remboursements mensuels réguliers sont effectués d'ici là, deviendra exigible et à payer. L'emprunt à terme, garanti par certains biens immobiliers de la société, porte intérêt à un taux fixe de 3,06 %. En avril 2015, la société a obtenu un rapport d'un tiers indépendant indiquant que la valeur marchande d'alors de ses biens immobiliers s'établissait à environ 110 millions de dollars, dont des biens d'une valeur attribuée d'environ 72 millions de dollars avaient été hypothéqués en échange de l'emprunt à terme.

Les modalités de l'emprunt à terme et de la facilité d'exploitation exigent que le ratio du total de la dette sur les capitaux propres de la société ne dépasse pas 2,5 : 1,0 et que son ratio de liquidité générale se maintienne à au moins 1,3 : 1,0. Au 31 décembre 2015, le ratio du total de la dette sur les capitaux propres de la société s'établissait à 0,12 : 1,0 et son ratio de liquidité générale, à 3,74 : 1,0. Aux fins du calcul du respect des clauses financières, le total de la dette comprend la dette bancaire et les obligations au titre de contrats de location, y compris la partie courante, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie; le ratio de liquidité générale correspond aux actifs courants moins les passifs courants (exclusion faite de la partie courante de la dette à long terme et des obligations au titre de contrats de location).

La société prévoit que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la partie non prélevée des facilités de crédit en cours suffiront à financer les besoins actuellement prévus de ses investissements dans le fonds de roulement et les immobilisations ainsi que le versement des dividendes, les rachats d'actions ordinaires et les remboursements sur la dette.

Dividendes

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a déclaré des dividendes respectifs de 1,9 million de dollars (0,06 \$ par action) et de 7,4 millions de dollars (0,24 \$ par action), contre 1,9 million de dollars (0,06 \$ par action) et 7,5 millions de dollars (0,24 \$ par action) au cours des périodes correspondantes de 2014.

Pour 2016, la société prévoit actuellement que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les entrées nettes de trésorerie et le bénéfice net seront supérieurs aux dividendes qu'elle versera aux actionnaires. La direction et le conseil d'administration surveilleront la politique en matière de dividendes de la société au regard des prévisions en matière de résultat net, d'entrées nettes de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de dette, de dépenses d'investissement et d'autres occasions d'investissement; ils viseront à financer les dividendes à venir au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Trimestre clos le (non audité)			
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
Produits	52 082 \$	66 713 \$	71 908 \$	92 490 \$
Entrées nettes de trésorerie ¹⁾	5 865	(92)	6 341	7 988
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 545	(1 846)	12 528	23 850
Bénéfice net (perte nette)	(3 019)	1 570	921	9 183
par action (de base)	(0,10)	0,05	0,03	0,30
par action (dilué(e))	(0,10)	0,05	0,03	0,30

	Trimestre clos le (non audité)			
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Produits	121 109 \$	108 223 \$	83 694 \$	115 113 \$
Entrées nettes de trésorerie ¹⁾	30 279	24 184	19 871	34 023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	22 592	2 456	42 542	14 351
Bénéfice net	13 309	11 752	7 216	21 028
par action (de base)	0,43	0,38	0,23	0,67
par action (dilué)	0,42	0,37	0,23	0,63

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour en savoir plus.

Comme il est exposé à la rubrique « Caractère saisonnier et cyclique » figurant plus haut, les fluctuations d'un trimestre à l'autre sont dues en partie à la nature cyclique de l'industrie des services énergétiques dans le BSOC, où les activités sont suspendues pendant le dégel printanier. Le premier trimestre est généralement celui où la société enregistre ses résultats les plus solides. Cette vigueur est attribuable aux activités que mènent les secteurs du forage à forfait et de la location et du transport de matériel de forage dans les régions septentrionales. En effet, les régions du nord sont surtout actives en hiver, lorsque le sol est gelé, ce qui facilite l'accès aux installations d'exploitation. Le deuxième trimestre est généralement le moins rentable pour la société en raison de l'interruption des activités mentionnée ci-dessus. Nombre des régions où la société exerce ses activités ne sont pas accessibles au printemps, lorsque le sol ne permet pas le déplacement de matériel lourd. Le troisième trimestre arrive habituellement en troisième place au chapitre de l'activité, car certaines des difficultés associées à la débâcle printanière sont résolues et n'empêchent plus l'accès aux installations. Enfin, le quatrième trimestre est habituellement le deuxième au chapitre de l'activité, car les clients sont généralement en mesure d'entreprendre l'acheminement de matériel vers les régions du nord lorsque l'hiver s'installe et que le sol gèle. Toutefois, le grave ralentissement qui paralyse actuellement les activités de forage et de complétion dans le BSOC a bouleversé le cycle saisonnier normal.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 décembre 2015, la société était liée par les obligations contractuelles suivantes :

(en milliers de dollars)	Total	Paiements exigibles par exercice				
		2016	2017	2018	2019	2020 et par la suite
Dette à long terme ¹⁾	48 779 \$	1 879 \$	1 938 \$	1 998 \$	2 060 \$	40 904 \$
Engagements ²⁾	5 498	2 219	1 776	974	529	–
Contrats de location-financement	4 308	2 023	1 303	583	309	90
Obligations d'achat ³⁾	8 580	8 580	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	67 165 \$	14 701 \$	5 017 \$	3 555 \$	2 898 \$	40 994 \$

1) Au deuxième trimestre de 2015, la société a contracté l'emprunt à terme pour financer en partie le rachat de 69 millions de dollars de débtures convertibles. Les montants sont présentés exclusion faite des intérêts à payer.

2) Les engagements sont décrits à la note 26 des états financiers consolidés audités de 2015.

3) Les obligations d'achat sont décrites à la note 26 des états financiers consolidés audités de 2015. Au 31 décembre 2015, elles se rapportaient à l'engagement pris par Total Energy d'acheter des stocks de 8,6 millions de dollars pour le secteur des services de compression et de traitement.

ENTENTES HORS BILAN

La Société n'était partie à aucune entente hors bilan en 2015 et en 2014.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

En 2015 et en 2014, la Société n'a effectué aucune transaction significative avec des parties liées.

ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

C'est à la direction qu'incombe la responsabilité de formuler les jugements qui sous-tendent les estimations comptables. Certaines des estimations et des informations à fournir s'y rapportant comprises dans les états financiers sont particulièrement sensibles en raison de leur importance pour les états financiers et de la possibilité que des événements futurs surviennent et diffèrent considérablement des jugements posés par la direction à l'heure actuelle. Une estimation comptable revêt une importance critique seulement si elle demande que la société fasse des hypothèses sur des questions qui sont très incertaines au moment où l'estimation comptable est formulée et que l'utilisation d'estimations différentes par la société aurait eu une incidence significative sur la situation financière de Total Energy et les variations de sa situation financière ou des résultats de son exploitation.

Jugements d'importance critique intervenant dans la mise en application des méthodes comptables

Les jugements d'importance critique qui suivent, qui ont été formulés par la direction dans le processus de mise en application des méthodes comptables, sont ceux qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Les actifs de la société sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du calcul de la dépréciation. Les UGT sont déterminées en fonction des jugements de la direction et de son évaluation de la capacité de chaque UGT à dégager des flux de trésorerie indépendants. La direction doit aussi recourir à son jugement lorsqu'elle détermine s'il existe des indications de dépréciation et s'il convient de procéder à des tests de dépréciation.

La société doit exercer son jugement pour évaluer si les critères de comptabilisation d'une provision ou d'une éventualité sont réunis. La société établit d'abord s'il existe une obligation actuelle, puis elle estime la probabilité de perte et détermine si une estimation fiable peut être formulée.

La monnaie fonctionnelle de la société dépend de l'environnement économique principal dans lequel la société exerce ses activités. Plusieurs facteurs sont analysés pour l'établir; la direction se demande notamment quelle monnaie a le plus d'effet sur les prix de vente des produits de la société, laquelle influe le plus sur les principaux frais nécessaires à la prestation des services,

dans quelle monnaie la société conserve les produits qu'elle tire de ses activités d'exploitation et dans laquelle elle obtient du financement.

La société doit également formuler des jugements quant au découpage de ses secteurs à présenter, y compris les critères de regroupement (le cas échéant), aux fins de la présentation de l'information sectorielle.

Enfin, la direction a recours au jugement pour déterminer la probabilité que les bénéfices imposables futurs permettent à la société de réaliser les actifs d'impôt différé de clôture.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les paragraphes qui suivent présentent les principales estimations formulées par la direction, et les hypothèses qui les sous-tendent, qui influent sur l'évaluation des soldes et des transactions figurant dans les états financiers consolidés.

Chaque fois qu'il existe des indications de dépréciation, et une fois l'an en ce qui concerne le goodwill, la valeur recouvrable des actifs ou des UGT est déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux. Le calcul de la valeur d'utilité implique le recours à des hypothèses pour ce qui est des taux d'actualisation et des estimations du moment où surviendront les événements ou les circonstances qui influenceront sur les flux de trésorerie futurs. La détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente exige que la direction fasse une estimation de la juste valeur à l'aide des conditions du marché pour des actifs semblables et une estimation des coûts de la vente en tenant compte des coûts de démantèlement et de transport.

La société doit estimer le montant des provisions et des éventualités en fonction de l'issue future estimative d'un événement donné.

La société emploie la méthode à l'avancement pour comptabiliser les produits tirés de ses contrats de fabrication de matériel. Cette méthode repose sur une estimation du degré d'avancement du contrat à une date donnée en proportion de l'ensemble des travaux à exécuter.

En ce qui concerne l'amortissement des immobilisations corporelles, la société doit estimer la valeur résiduelle et la durée d'utilité des immobilisations.

Pour ce qui est des débiteurs, la société doit estimer la réduction de valeur des créances douteuses en fonction des tendances passées en matière de recouvrement et de son expérience auprès des clients.

Dans un regroupement d'entreprises, la direction estime la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris; cette opération comprend notamment l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles acquises.

Pour formuler son estimation de la rémunération fondée sur des actions, la société se base sur des estimations de la volatilité passée et des taux de renonciation.

L'estimation que fait la société de la juste valeur des instruments financiers dérivés repose sur les prix et les taux à terme estimatifs et sur la volatilité présumée de ces prix et taux.

L'estimation que fait la société de la juste valeur des autres actifs repose sur les prix cotés sur le marché pertinent. Volatils, ces prix cotés sont appelés à changer.

Les passifs d'impôt différé sont établis en fonction d'estimations quant à l'échéance de résorption des différences temporaires, aux taux d'impôt quasi adoptés et à la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Activités de gestion des risques

La société n'est pas fortement exposée à un client ou à une contrepartie particuliers, mis à part, pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, une société de premier plan et deux sociétés intermédiaires du secteur pétrolier et gazier qui ont compté pour plus de 10 % de ses produits; dans le cas de l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2015, deux sociétés pétrolières et gazières intermédiaires ont compté pour plus de 10 % des produits. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10 % des produits durant ces périodes. Un risque de crédit est rattaché aux créances clients de la société du fait de leur concentration dans le secteur du pétrole et du gaz.

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des dividendes à payer et des obligations au titre de contrats de location-financement se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement rapprochée. Les autres actifs comprennent des titres négociables; ils sont désignés à titre d'actifs financiers et évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat. Au 31 décembre 2015, la juste valeur des autres actifs était d'environ 5,8 millions de dollars. Les remboursements en trésorerie futurs actualisés sur l'emprunt à terme sont calculés à l'aide des taux en vigueur sur le marché pour des instruments d'emprunt semblables à la date de présentation de l'information. La valeur actualisée nette des remboursements en trésorerie futurs sur l'emprunt à terme, déterminée à l'aide du taux d'intérêt pour un instrument d'emprunt semblable de 2,90 %, s'élevait à 49,1 millions de dollars au 31 décembre 2015. La valeur comptable de l'emprunt à terme se chiffre à 48,8 millions de dollars, montant qui est aussi celui du passif de la société à cet égard.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2015, aucune partie de la dette à long terme de la société n'était assujettie à des taux d'intérêt variables. L'emprunt à terme porte intérêt au taux fixe de 3,06 %.

Risque de change

Les ventes de la société sont principalement libellées dans la monnaie fonctionnelle de la société, qui est le dollar canadien. Par conséquent, le risque de change auquel est exposée la société n'est pas très important. Lorsque des ventes sont libellées dans une autre devise, il arrive que la société conclue des contrats de change à terme afin d'atténuer son exposition aux fluctuations des taux de change entre la date de la vente et la date d'encaissement des fonds. Lorsqu'elle effectue des achats dans une monnaie étrangère, la société a pour pratique de régler les factures dans les 15 jours suivant leur réception, de façon à réduire son exposition au risque de change. De plus, la société acquiert à l'occasion des fonds dans la monnaie étrangère de la commande effectuée de façon à se prémunir contre les fluctuations des taux de change entre la date de la commande et celle du règlement. De plus, les tarifs demandés aux clients sont habituellement ajustés et reflètent les variations du coût converti en dollars canadiens des biens importés.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

À la date du présent rapport de gestion, 30 985 000 actions ordinaires de la société étaient en circulation.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'information relative aux options sur actions en circulation :

En circulation au 31 décembre 2015	Prix d'exercice	Durée de vie résiduelle (en années)	Exercibles au 31 décembre 2015
165 000	16,18 \$	0,20	165 000
75 000	14,21 \$	0,50	75 000
1 140 000	13,74 \$	1,40	1 140 000
76 666	14,96 \$	2,10	43 332
53 334	14,72 \$	2,40	26 667
150 000	17,61 \$	2,80	100 000
1 400 000	14,13 \$	4,60	—
3 060 000	14,30 \$	2,88	1 549 999

Aucun changement significatif des données sur les actions ordinaires n'est survenu entre le 31 décembre 2015 et la date du présent rapport de gestion.

FACTEURS DE RISQUE

Les paragraphes qui suivent résument certains facteurs de risque se rapportant aux activités de la société et de ses filiales.

Risques relatifs au secteur des services énergétiques

Généralités

Certaines activités de la société subissent l'influence de facteurs indépendants de la volonté ou de l'autorité de la société. L'intensité des activités de prospection, de mise en valeur et de production de pétrole et de gaz naturel des clients de la société varie en fonction de nombreux facteurs, parmi lesquels les prix de l'énergie à l'échelle mondiale et les politiques gouvernementales; ces variations se répercutent directement sur les activités de la société elle-même. Toute bonification, réduction ou élimination de mesures incitatives par l'État ou tout autre changement significatif apporté à la réglementation gouvernementale du secteur de l'énergie en Amérique du Nord pourrait avoir une incidence considérable sur l'industrie nord-américaine des services aux champs pétroliers. Le recul marqué du prix du pétrole au cours de l'année écoulée et la faiblesse persistante du prix du gaz naturel devraient avoir un effet défavorable significatif sur l'industrie nord-américaine des services énergétiques dans l'avenir prévisible.

État de l'industrie

L'industrie des services offerts aux prospecteurs et aux producteurs de pétrole et de gaz dépend beaucoup des dépenses d'investissement consenties par ces derniers. Les sociétés de prospection et de mise en valeur fixent leurs dépenses d'investissement en fonction de divers facteurs, dont les prix réalisés sur les hydrocarbures, les perspectives de la prospection et de la mise en valeur dans différentes régions, les niveaux de production de leurs réserves et leur accès à des capitaux. Les prospecteurs et les producteurs de pétrole et de gaz tendent à examiner les paramètres fondamentaux à long terme qui jouent sur ces facteurs avant d'ajuster leurs programmes d'investissement en conséquence. Les facteurs de risque associés aux activités de la société comprennent des facteurs commerciaux ainsi que les changements apportés à la réglementation gouvernementale. Si un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écarter significativement de ceux qui sont actuellement projetés. Ces dernières années, le prix des produits de base et, par conséquent, l'intensité des travaux de forage, de production et de prospection se sont montrés volatils. Toute réduction prolongée et substantielle du prix des produits de base aura vraisemblablement un effet sur l'activité des sociétés de prospection et de production ainsi que sur la demande manifestée à l'égard des produits et des services de la société. Tout fléchissement prolongé et considérable du prix des produits de base aurait donc une incidence défavorable significative sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, y compris sa capacité à verser des dividendes à ses actionnaires.

Réglementation gouvernementale

Les activités de Total Energy et de sa clientèle sont assujetties aux lois et aux règlements imposés par l'État, qui sont nombreux et qui évoluent sans cesse, notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Les changements apportés à ces lois et à ces règlements occasionnent parfois des coûts additionnels à Total Energy et peuvent aussi influencer autrement sur ses activités, par exemple en exigeant de la société qu'elle se conforme à diverses procédures et directives d'exploitation pouvant avoir une incidence sur les activités de Total Energy. Total Energy a doté chacun de ses secteurs de programmes de surveillance de la conformité qui permettent de vérifier que chaque secteur respecte ou surpasse les exigences des lois et des règlements en vigueur. Le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire réduit les risques de blessures et autres risques auxquels les employés peuvent être exposés dans l'exécution de leurs tâches, améliore la productivité et permet à la société d'éviter les pénalités ou autres coûts et obligations.

Il faut raisonnablement s'attendre à ce que des changements significatifs apportés à la réglementation et à la fiscalité du secteur de l'énergie aient des répercussions sur l'industrie des services énergétiques. Un accroissement significatif des redevances ou d'autres fardeaux réglementaires pourrait vraisemblablement entraîner une réduction significative des travaux de forage et de production dans la région concernée, ce qui par ricochet donnerait lieu à un recul correspondant de la demande à l'égard des

biens et des services fournis par la société dans cette région. À l'inverse, il est raisonnable de s'attendre à ce que la réduction des redevances et l'assouplissement d'autres règlements gouvernementaux aient une incidence favorable sur les activités de Total Energy.

Toute initiative prise par le Canada ou les provinces canadiennes où la société mène des activités dans le but de fixer des cibles de réduction des émissions de dioxyde de carbone, de méthane, d'oxyde nitreux et d'autres gaz à effet de serre et de rendre ces cibles obligatoires pourrait entraîner des coûts de conformité directs ou indirects. De telles initiatives et de tels coûts pourraient avoir une incidence défavorable sur l'activité pétrolière et gazière au Canada, ce qui pourrait se répercuter sur l'industrie des services pétroliers et gaziers à laquelle participe la société. Ces répercussions ne peuvent pas encore être chiffrées.

Risque de crédit

Une portion substantielle des débiteurs de la société provient de clients faisant affaire dans le secteur du pétrole et du gaz, où les flux de trésorerie sont considérablement influencés par de nombreux facteurs dont le prix des produits de base, la réussite des programmes de forage, le déclin des réservoirs où sont forés les puits et l'accès à des capitaux. La société n'est pas fortement exposée à un client ou à une contrepartie particuliers, mis à part, pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, une société de premier plan et deux sociétés intermédiaires du secteur pétrolier et gazier qui ont compté pour plus de 10 % de ses produits; dans le cas de l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2015, deux sociétés pétrolières et gazières intermédiaires ont compté pour plus de 10 % des produits. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10 % des produits durant ces périodes. Un risque de crédit est rattaché aux créances clients de la société du fait de leur concentration dans le secteur du pétrole et du gaz. Il est vrai que le recouvrement de ces créances peut être influencé par des facteurs économiques jouant sur ce secteur, mais la direction estime que le risque de perte importante est assez faible à l'heure actuelle. La direction est sensible à l'effet que peuvent avoir les incertitudes et les difficultés économiques et financières persistantes à l'échelle mondiale sur le risque de crédit de la société et en fait donc une surveillance constante.

Fluctuations du change

Le secteur des services de compression et de traitement, Bidell en particulier, s'approvisionne en composantes et en pièces de rechange essentielles auprès de fournisseurs américains; c'est pourquoi il est exposé aux fluctuations des taux de change. Lorsque Bidell signe un contrat et entreprend du travail sur commande, une provision pour fluctuations du change est incluse dans le bon de commande, ce qui permet de réduire l'exposition de Bidell à ces fluctuations. Lorsque des ventes de Bidell sont libellées dans une devise autre que le dollar canadien, Bidell conclut parfois des contrats de change à terme afin d'atténuer son exposition aux fluctuations des taux de change entre la date de la vente et la date d'encaissement des fonds. Le secteur du forage à forfait et celui de la location et du transport de matériel de forage achètent certains biens d'équipement de fournisseurs américains; ils sont donc également exposés aux fluctuations des taux de change. Total Energy a pris des mesures qu'elle considère comme raisonnables pour réduire son exposition aux fluctuations des taux de change. Elle acquiert notamment des devises de façon à détenir en tout temps un montant à peu près égal à ses obligations en devises. Cependant, rien ne garantit que ces mesures parviendront à ramener l'exposition de Total Energy aux fluctuations du change à un niveau négligeable.

Concurrence

Les divers domaines dans lesquels la société exerce ses activités sont très concurrentiels. La société livre concurrence à plusieurs grandes sociétés nationales et multinationales dans les domaines du forage à forfait, de la location et du transport de matériel de forage et des services de compression et de traitement. Plusieurs de ces sociétés nationales et multinationales possèdent des ressources financières et autres ressources qui sont supérieures à celles de la société. Rien ne garantit que ces sociétés n'accroîtront pas de manière considérable les ressources affectées à la conception et à la commercialisation de produits et de services qui feront concurrence à ceux de la société, ni que de nouveaux joueurs ne pénétreront pas les divers marchés sur lesquels la société est active. Dans certains aspects de ses activités, la société se mesure également à de nombreuses PME qui, comme elle, possèdent des avantages concurrentiels tels que des coûts indirects peu élevés et des spécialisations régionales.

Accès à des pièces de rechange, progrès de la technologie et relations avec les principaux fournisseurs

Pour que Bidell parvienne à rester concurrentielle et à prendre de l'expansion, il faut que l'entreprise ait accès à du matériel, à des pièces et à des composants qui soient au moins équivalents, sur le plan technologique, à ceux qu'utilisent ses concurrents, et ce, à coût raisonnable; il faut de plus qu'elle puisse concevoir et acquérir des technologies nouvelles et concurrentielles. Bien que Bidell ait conclu des conventions de distribution distinctes avec plusieurs de ses principaux fournisseurs, rien ne garantit que son approvisionnement en matériel, en pièces et en composants de même que les relations avec ses principaux fournisseurs pourront être maintenus. Si son approvisionnement ou ses relations avec les fournisseurs devaient être rompus, la capacité de Bidell à livrer concurrence risquerait d'être entravée. Bidell est en mesure de faire affaire avec certains distributeurs et d'obtenir des rabais sur des pièces et des composants qui ne lui seraient pas offerts si elle n'entretenait pas des relations avec certains fournisseurs clés. L'interruption de ces relations avec les fournisseurs clés pourrait être défavorable pour l'accès à une partie du matériel et des pièces de rechange, de même que pour leur coût. Pour que Chinook parvienne à rester concurrentielle et à prendre de l'expansion, il faut que l'entreprise ait accès à du matériel et à des fournitures de forage qui soient au moins équivalents, sur le plan technologique, à ceux qu'utilisent ses concurrents, et ce, à coût raisonnable; il faut de plus qu'elle puisse concevoir et acquérir les technologies nouvelles et concurrentielles nécessaires à l'industrie. Rien ne garantit que l'approvisionnement en matériel actuel pourra être maintenu ni que Chinook pourra acquérir du nouveau matériel de pointe sur le plan technologique. Si pareil matériel n'était plus accessible à Chinook, la capacité de celle-ci à livrer concurrence risquerait d'être entravée.

Personnel

La prospérité de la société est tributaire de son personnel clé. La perte de l'un ou l'autre de ces employés clés pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation et les activités de la société. La capacité de la société à assurer l'expansion de ses services dépendra de sa capacité à attirer d'autres employés qualifiés pour chacun de ses secteurs. Pour attirer et maintenir en poste du personnel qualifié et compétent, il faut faire preuve d'une attention et d'efforts constants; lorsque l'activité est très soutenue dans un secteur donné, la tâche se complique d'autant. La performance financière de la société pourrait subir l'effet défavorable des coûts supplémentaires nécessaires au maintien en poste et à l'embauche de personnel qualifié pour mener à bien ses différentes activités commerciales.

Risques liés à la responsabilité environnementale

Total Energy manipule quotidiennement du gaz naturel, du pétrole et d'autres produits dérivés du pétrole. La société a élaboré des programmes conçus pour assurer la conformité avec les normes environnementales en vigueur et surveille ses pratiques relatives à la manutention de matières dangereuses pour l'environnement. Généralement, la société procède aussi à des études environnementales « de phase 1 » à l'égard de tous les biens avant d'en faire l'acquisition afin de réduire le risque d'acquérir un bien contaminé. Toutefois, rien ne garantit que la procédure de la société préviendra la survenance de dommages causés à l'environnement par suite d'un déversement de matières traitées par la société ni que de tels dommages ne sont pas déjà survenus. Dans l'exercice de ses activités de fabrication et de remise en état, le secteur des services de compression et de traitement génère ou gère également des déchets dangereux comme des solvants, des diluants, des résidus de peinture, des huiles de rebut, des eaux usées et des résidus de jet de sable.

Bien que la société s'efforce de déceler et de régler les problèmes liés à la contamination avant d'acquérir un bien et de suivre les pratiques ayant cours en matière d'exploitation et de sortie de ses biens, des hydrocarbures et d'autres déchets peuvent avoir été évacués ou rejetés, en surface ou en profondeur, sur les biens que la société détient, loue ou exploite ou sur lesquels elle mène ses activités ou aux endroits où les déchets en question peuvent avoir été acheminés pour leur évacuation. Ces biens et les déchets qui y ont été évacués peuvent être assujettis à des lois environnementales qui pourraient obliger la société à procéder à leur enlèvement ou à remettre en état les lieux où ils ont été rejetés.

Risques d'exploitation et assurances

Total Energy a instauré un programme d'assurance et de gestion des risques afin de protéger ses actifs, ses activités et ses employés. Elle a également mis en place des programmes visant la conformité aux normes actuelles de sécurité et à la réglementation. Un directeur de la santé et de la sécurité est en poste dans chaque secteur de Total Energy. Ces directeurs sont chargés de l'élaboration et de l'exécution de politiques ainsi que de la surveillance des activités dans le cadre de ces politiques.

Les directeurs sont secondés au besoin par des tiers consultants. Les directeurs de la santé et de la sécurité relèvent directement du vice-président de l'exploitation de Total Energy, à qui ils sont tenus de rapporter tout incident éventuel.

Les activités de la société sont assujetties à des risques inhérents à l'industrie des services de forage et de production de pétrole et de gaz, tels que les défauts matériels, les défauts de fonctionnement et les pannes de matériel ou les catastrophes naturelles pouvant entraîner des écoulements incontrôlables de pétrole, de gaz ou de fluides provenant des puits, des incendies, des déversements et des explosions.

En raison de ces risques, la responsabilité de la société pourrait être engagée par suite de blessures corporelles, de décès, de l'interruption des activités, de dommages faits aux biens ou de la destruction de biens, de pollution et d'autres dommages causés à l'environnement, et cette responsabilité pourrait être considérable. La société s'est assurée contre certains des risques auxquels elle est exposée, mais ces assurances prévoient des limites de couverture, et rien ne garantit que ces assurances suffiront à indemniser la société, ni qu'elles resteront disponibles à l'avenir, ni, si elles le sont, que les primes resteront justifiables sur le plan commercial. Si la responsabilité de la société devait être engagée sans que l'objet de la responsabilité soit couvert par les assurances ou que les obligations dépassent les limites des polices d'assurance, ou si les sinistres devaient survenir pendant une période où la société n'a pas réussi à obtenir une assurance de responsabilité civile appropriée, il est possible que les activités de la société, les résultats de son exploitation et sa situation financière en subissent l'incidence défavorable.

Obtention de financement additionnel

Il est possible que Total Energy juge nécessaire, dans l'avenir, d'obtenir par emprunt ou par capitaux propres des capitaux supplémentaires pour soutenir la poursuite de ses activités, engager des dépenses d'investissement ou effectuer des acquisitions ou d'autres transactions de regroupement d'entreprises. Rien ne garantit que Total Energy pourra obtenir le financement additionnel au moment où elle en aura besoin ou selon des modalités qui lui soient acceptables, en particulier dans le contexte de la crise financière mondiale actuelle. L'incapacité de Total Energy de réunir des capitaux pour soutenir ses activités ou financer ses dépenses d'investissement ou ses acquisitions pourrait limiter la croissance de la société et avoir une incidence défavorable significative sur cette dernière.

Facteurs saisonniers

De manière générale, dans le secteur canadien des services aux champs pétroliers, les saisons ont une incidence sur le degré d'activité. La pluie et le dégel printanier peuvent rendre le sol instable. Par conséquent, les municipalités et les ministères des transports provinciaux interdisent la circulation sur les routes, ce qui limite le transport des installations de forage et d'autres pièces d'équipement lourd et diminue l'activité. En outre, certaines zones productrices de pétrole et de gaz sont situées dans des régions qui sont accessibles uniquement en hiver à cause du sol marécageux qui entoure les emplacements de forage. Des facteurs saisonniers et des conditions météorologiques imprévues pourraient entraîner la baisse de l'activité des entreprises de prospection et de production et, par conséquent, la baisse de la demande pour les biens et les services de la société.